

traversé, car il ouvrait la voie aux idées socialistes, contrairement, sans doute, aux intentions de son auteur. Son *Rapport sur les eaux potables, à l'usage des particuliers et pour le service public*, ne contient pas moins de trois cents pages in-4°; il concluait en faveur des eaux des sources, ainsi que le docteur Dupasquier, professeur de chimie à l'école de la Martinière, lequel croyait à la supériorité des eaux de Royes.

Après 1830, Terme fut nommé adjoint du maire, le docteur Prunelle, que la députation appela bientôt à Paris, et qui, par conséquent, pendant le temps des sessions abandonnait l'administration à son premier adjoint. En 1832, il arriva à la présidence de l'administration des hôpitaux, et enfin il fut nommé maire de Lyon, le 9 octobre 1840. Il entra en fonctions peu de jours avant la néfaste inondation, qui fera époque dans les annales de notre ville. La situation était pénible et même dangereuse pour un administrateur, et Terme ne manqua à aucun des devoirs imposés par la circonstance. Comme on aime toujours à plaisanter, je me souviens qu'en présence de ces graves embarras, on prétendait que M. Martin, le prédécesseur du nouveau maire, avait été enchanté de voir arriver sa mairie *à terme*. Quelque temps après la cessation du fléau, le maire adressa au préfet, M. Jayr, un rapport dans lequel il racontait toutes les péripéties de cette déplorable catastrophe, ainsi que les actes de courage qui avaient signalé le dévouement des habitants (1).

(1) Ce rapport fut imprimé en 1841, chez Charvin et Nigon. Il est suivi d'un *Mémoire sur l'inondation de 1711, extrait des registres des actes con-*